



J'ai aucune reponse par rapport a mon dossier

Par **nanou93**, le **05/02/2014** à **22:04**

bsr monsieur dame si je suis la c pour chercher des reponses par rapport a mon dossier qu j'ai deposer le 04 Avril 2013 pour ma regularisation dans le cadre de vie prive familiale et je n'est aucune reponse j'attend tjr esque c'est normale pour tout se retard et quand e me deplace a la pref defois il me dise que mon dossier et traite il suffit juste d'attendre mais ces derniers temp ils mont dit que mon dossier na pa encoe traite je ne comprend rien veuillez m'eclersire mon cas svp

Par **khaled93**, le **20/02/2014** à **18:21**

Bonjour; moi j'ai depose un dossier de regularisation a la prefecture le 24/01/2013 (13 mois) et toujours rien. On m'a dit qu'il faut attendre jusqu'a 16 mois. C'est une prefecture pas comme les autres; ils sont depasse par les evenement . Patience et inchallah ca va s'arranger. Courage et tenez nous au courant. Khaled

Par **aguesseau**, le **20/02/2014** à **18:49**

bjr,
la circulaire valls relative aux possibilités de régularisation a provoqué un afflux de demandes souvent injustifiées car la circulaire ne modifiait pas la loi en vigueur mais a provoqué un allongement de la durée de traitement des dossiers aux détriments de ceux qui étaient

régularisables sans cette circulaire;
cdt